



**Bien vivre  
et vieillir  
chez soi  
dans sa  
communauté**



Les Tables locales  
de concertation des aînés  
de la Côte-Nord

# L'Alliance

en faveur de l'amélioration  
des conditions de vie des aînés



*Portrait des conditions de vie des aînés*

*Pointe-aux-Outardes*



Août 2016

## DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité de Pointe-aux-Outardes se situe dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Manicouagan. Pointe-aux-Outardes est localisée à environ 420 kilomètres à l'est de Québec, à 195 kilomètres à l'est de Tadoussac et à 33 kilomètres à l'ouest de Baie-Comeau. En fait, Chute-aux-Outardes est la localité la plus près de Pointe-aux-Outardes, soit à 18 kilomètres de celle-ci.

L'activité industrielle s'articule autour de la Scierie des Outardes, du Centre de recherche Les Buissons et des entreprises Les Semences Élite du Québec, spécialisée dans la production de pommes de terre de semence de premières générations, Argile Eau Mer, qui transforme de l'argile marine locale pour en faire des produits naturels pour soins de santé, et la Coopérative de solidarité Gaïa, qui est une production maraîchère et de champignons shiitakes.

Le Parc nature de Pointe-aux-Outardes constitue aussi un attrait important pour la municipalité, notamment pour l'interprétation de la nature et de l'histoire.

### AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 1<sup>er</sup> janvier 1964

Gentilé : Outardéen, Outardéenne

Superficie totale : 112,54 km<sup>2</sup>

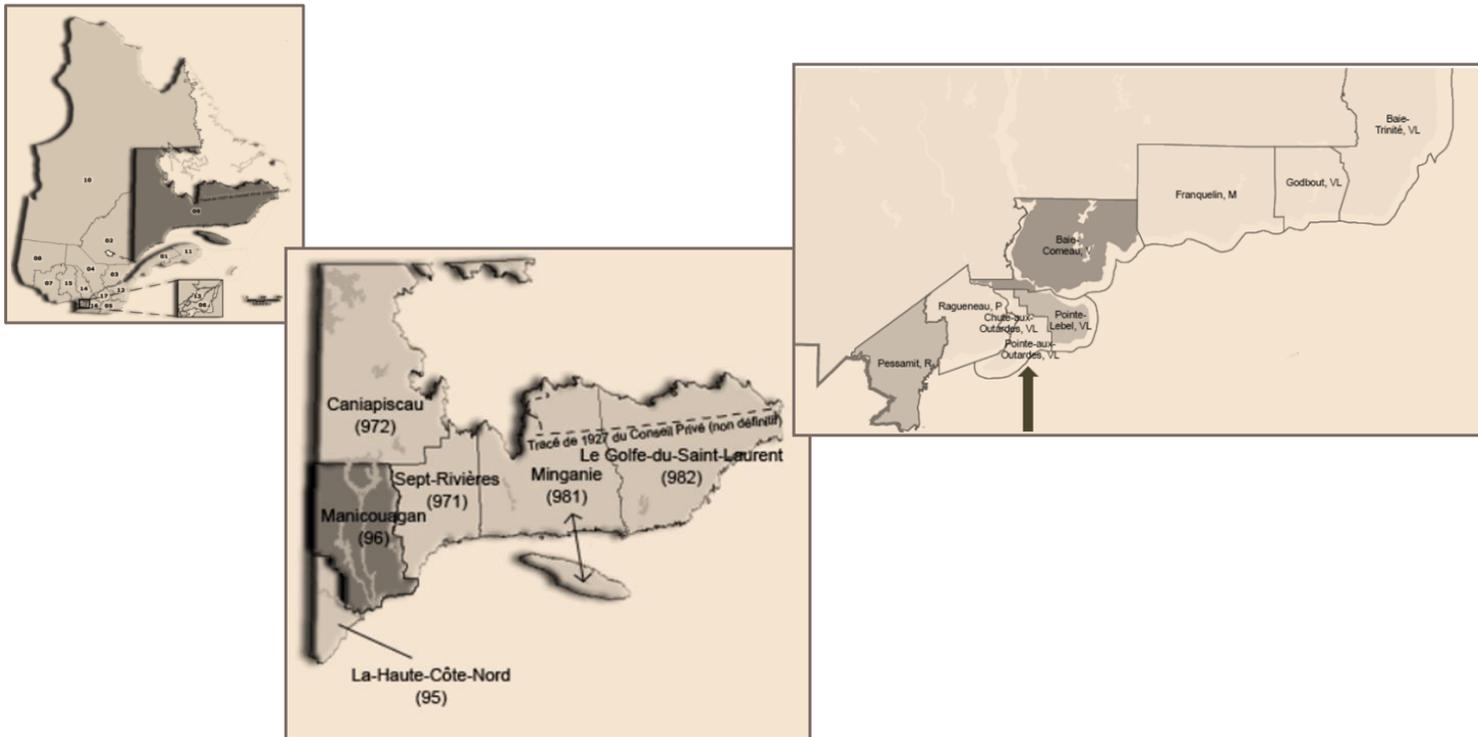
Superficie terrestre : 75,52 km<sup>2</sup>

Population estimée en 2015 : 1322 personnes

Densité (2015) : 17,5 hab./km<sup>2</sup> (terrestre)

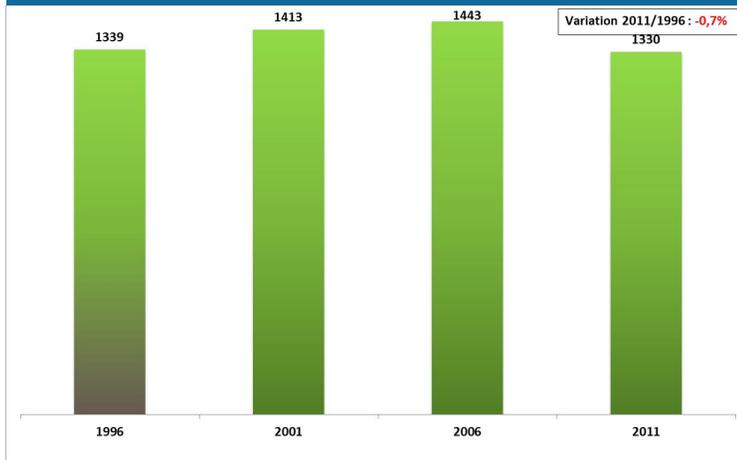
MRC : Manicouagan

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

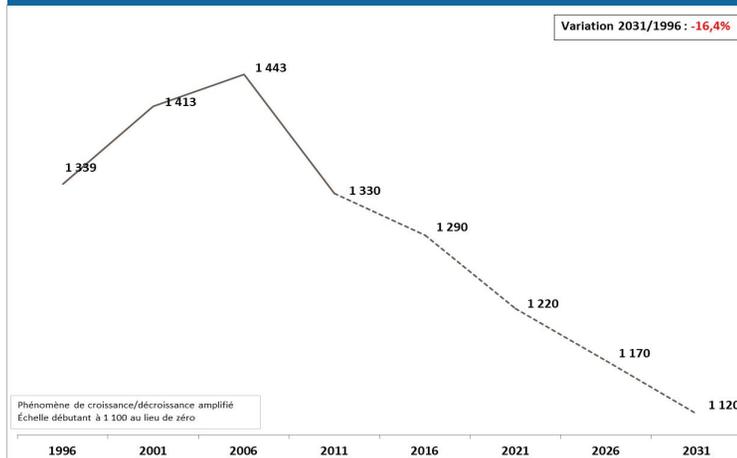


**QUELQUES STATISTIQUES...**

### Évolution de la population 1996 à 2011 (15 ans)



### Perspectives démographiques 2016-2031 (15 ans)



### Constats sur l'évolution de la population

Depuis 1996, la population de Pointe-aux-Outardes a connu deux hausses successives, soit en 2001 et en 2006, pour ensuite baisser en 2011 sous le seuil enregistré en 1996.

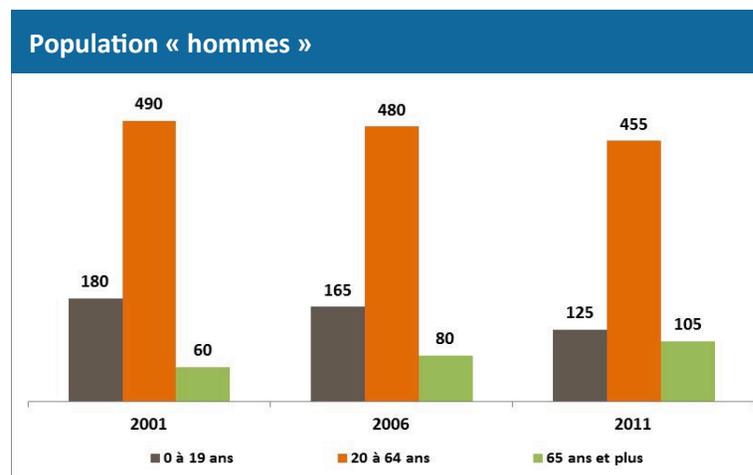
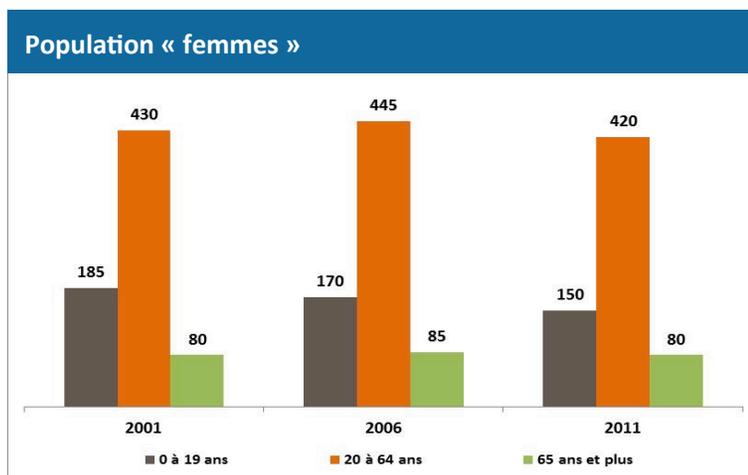
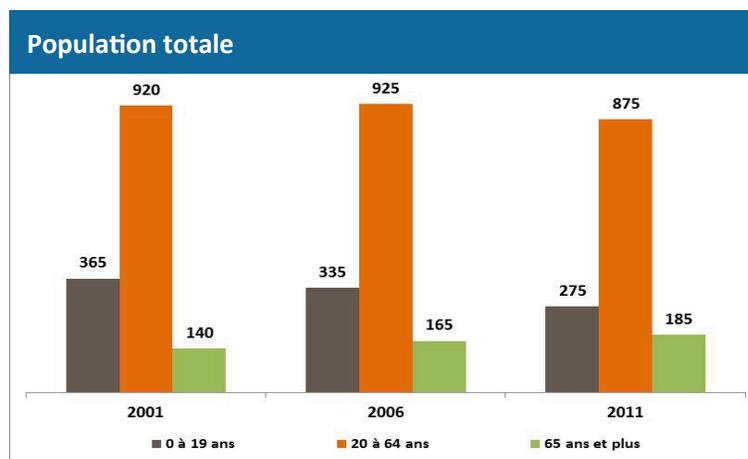
En 15 ans, Pointe-aux-Outardes aurait perdu 0,7 % de sa population, ce qui est très peu comparativement aux autres petites municipalités de la Côte-Nord.

Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 1 322 personnes, la population de Pointe-aux-Outardes a peu varié entre 2011 et 2015, soit de 8 personnes en moins, ce qui porte le taux de décroissance pour la période de 1996 à 2015 à -1,3 %.

Selon les perspectives démographiques, jusqu'en 2031 (édition 2014), la population de Pointe-aux-Outardes devrait poursuivre sa décroissance amorcée en 2006. En effet, il est prévu une baisse de 210 personnes entre 2011 et 2031 (20 ans), soit 15,8 %. Pour la période de 1996 à 2031, cette baisse se traduirait par 219 personnes, représentant une perte de 16,4 % sur 35 ans. Cela représente respectivement un taux de décroissance annuel moyen composé de -0,86 % et de -0,51 %.

La chute démographique semble cependant ralentir un peu à compter de 2021.

# RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



## Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population des « 0 à 19 ans » a diminué de façon importante entre 2001 et 2011 : -25 %

Cette décroissance s'est surtout produite chez les hommes :

- Femmes (-19 %)
- Hommes (-31 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a également baissé entre 2001 et 2011 : -5 %

Cette décroissance s'est produite davantage chez les hommes :

- Femmes (-2 %)
- Hommes (-7 %)

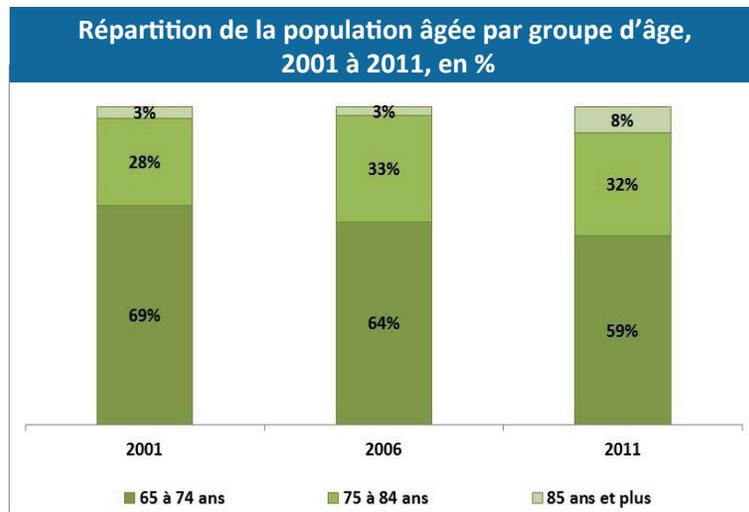
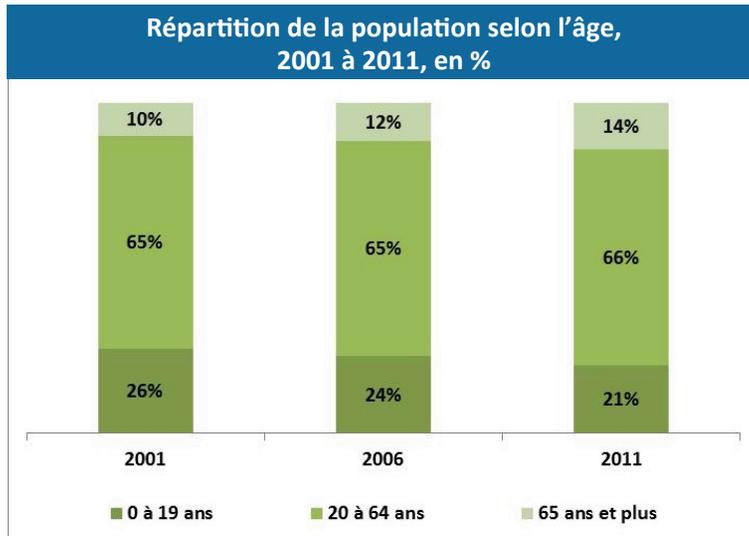
La population de personnes de « 65 ans et plus » a augmenté de façon importante entre 2001 et 2011 : +32 %

Cette croissance s'est uniquement produite chez les hommes :

- Femmes (0 %)
- Hommes (+75 %)

**Note :** *Puisque la population de Pointe-aux-Outardes n'est pas nombreuse, toute modification apparaît davantage, en termes de proportions.*

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **140 à 185 personnes** à Pointe-aux-Outardes entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent **56,8 %** des personnes âgées alors que les **femmes** en forment une plus petite partie avec **43,2 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 37,6 ans à **45,1 ans**, de 2001 à 2011, soit une hausse de 7,5 ans sur une période de 10 ans. Cette hausse fut enregistrée autant entre 2001 et 2006 (+4,0 ans) qu'entre 2006 et 2011 (+3,5 ans).
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
  - Femmes : 43,5 ans
  - Hommes : 46,7 ans.



### Constats concernant le vieillissement de la population

La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 10 % à 14 % du total de la population, une hausse de 4 points de pourcentage sur 10 ans.

La proportion relative des personnes âgées de 20 à 64 ans n'a pas beaucoup fluctué. Elle est passée de 65 % à 66 %.

La proportion relative des 0 à 19 ans a diminué de 5 points de pourcentage, passant de 26 % à 21 %.

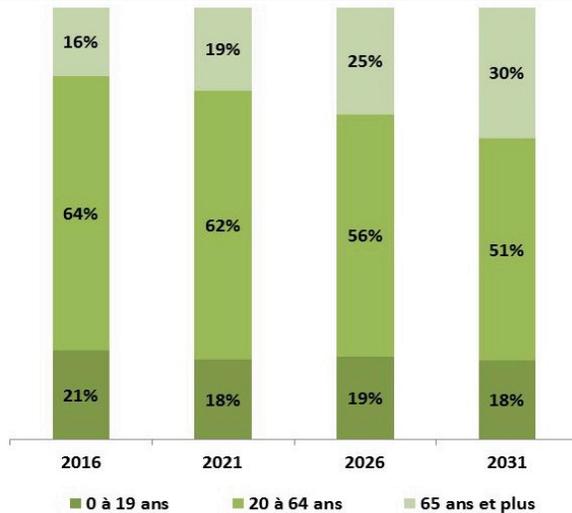
La proportion relative des personnes âgées de 85 ans et plus, par rapport à la population aînée totale, est passée de 3 % à 8 %, ce qui représente une variation d'environ 10 personnes de plus.

La proportion relative du groupe des 75 à 84 ans a augmenté de 4 points de pourcentage, passant de 28 % à 32 %.

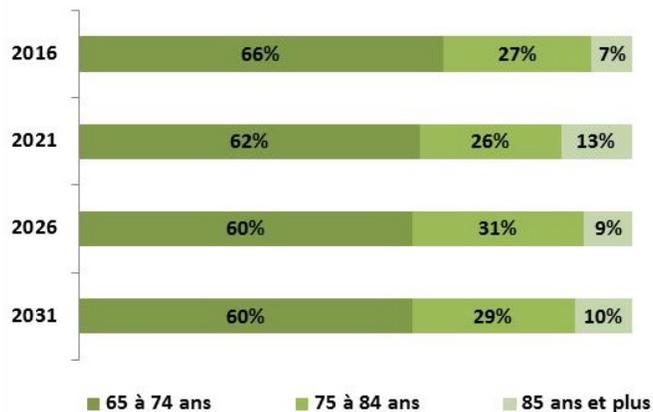
À l'inverse, la proportion relative du groupe des 65 à 74 ans a diminué de 10 %, passant de 69 % à 59 %.

En 2011, l'âge médian des personnes aînées (excluant les résidents d'un établissement institutionnel) était de 71,8 ans, soit de 73,2 ans chez les femmes et de 71,2 ans chez les hommes.

**Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2031, en %**



**Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2031, en %**



**Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2031**

La proportion relative de la population aînée augmenterait de 14 points de pourcentage entre 2016 et 2031, soit sur une période de 15 ans.

En 2031, environ le tiers de la population (30 %) serait âgé de 65 ans et plus.

Plus de la moitié des aînés (60 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2031, soit un point de pourcentage de plus qu'en 2011.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans serait moins élevée en 2031 qu'en 2011, soit de 3 %, tandis que la proportion des 85 ans et plus serait plus élevée (+2 %).

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans est passé de 100 à 110, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 205 personnes ( $\Delta 2031/2001 : +105 \%$ ).

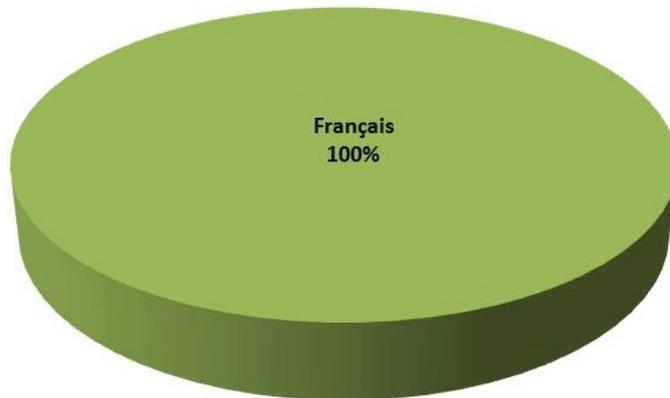
Le nombre de personnes de 75 à 84 ans est passé de 40 à 60, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 100 personnes ( $\Delta 2031/2001 : +150 \%$ ).

Le nombre de personnes de 85 ans et plus est passé de 5 à 15, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 35 personnes ( $\Delta 2031/2001 : +600 \%$ ).

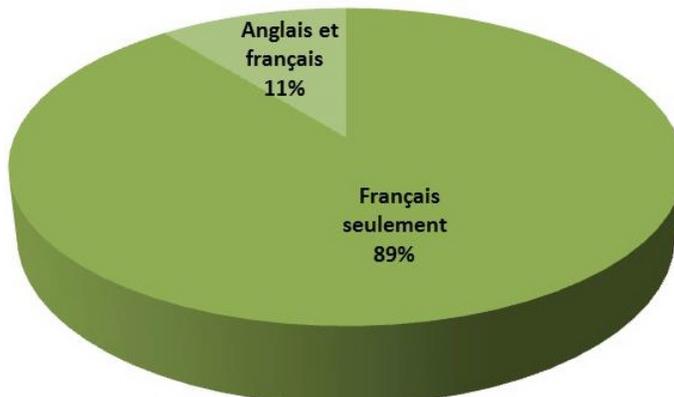
L'âge moyen passerait de 43,1 ans en 2016 à 47,4 ans en 2031, soit une hausse de 4,3 ans sur une période de 15 ans.

## **QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ÂNÉES...**

### Première langue officielle parlée, 2011



### Connaissance des langues officielles, 2011



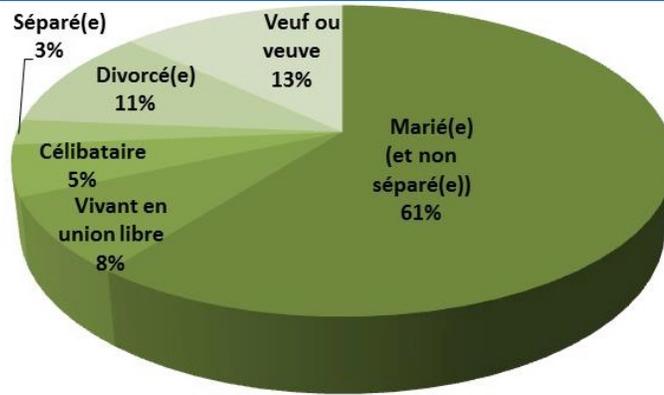
### Constats sur la connaissance des langues officielles

La totalité de la population aînée de la municipalité de Pointe-aux-Outardes a le français comme première langue officielle parlée.

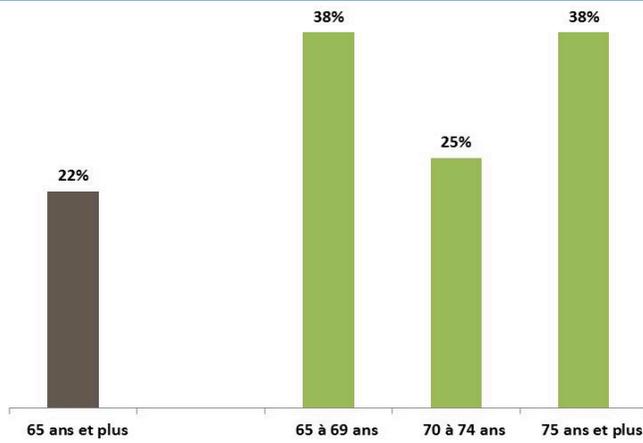
Parmi les langues officielles, les aînés de Pointe-aux-Outardes connaissent surtout le français. Environ 11 % des personnes aînées connaissent aussi l'anglais.

En fait, la totalité de la population aînée connaît le français et 11 % connaît également l'anglais.

### État matrimonial, 2011



### Personnes vivant seules, 2011



Pointe-aux-Outardes

### Constats – autres caractéristiques

Plus de la moitié (61 %) des personnes âgées sont mariées.

Environ une personne âgée sur 10 est veuve.

Environ une personne âgée sur 4 vit seule. Ces personnes sont surtout dans les catégories d'âge des 65 à 69 ans et des 75 ans et plus.

Les personnes âgées vivent surtout dans des maisons individuelles non attenantes (73 %). Environ une personne âgée sur 4 (22 %) vit dans un logement mobile.

En 2006, le taux de propriété dans la municipalité de Pointe-aux-Outardes était de 94 % (pour toutes les catégories d'âge).

### Type d'habitation, 2011



Maison individuelle non attenante

## Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>  
Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>  
Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

## Notes

**Arrondissement des données des recensements** : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

Les **caractéristiques des personnes âgées** excluent les résidents d'un établissement institutionnel (logements collectifs institutionnels).

## Définitions

**Âge médian** : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

**Densité de population** : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.

**État matrimonial** : Indique si, oui ou non, une personne de 15 ans et plus vit en union libre ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre. L'état matrimonial légal s'entend de l'état matrimonial de la personne selon la loi, c'est-à-dire célibataire, mariée ou veuve.

**Taux de propriété** : Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

**Maison individuelle non attenante** : Logement non joint à un autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.